ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

traumatismes physiques liés à la pratique du rugby

Question au Gouvernement n° 1192

Texte de la question

TRAUMATISMES PHYSIQUES LIÉS À LA PRATIQUE DU RUGBY

M. le président. La parole est à M. Michel Fanget, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Michel Fanget. Ma question s'adresse à Mme la ministre des sports.

Le 10 août dernier, le jeune Louis Fajfrowski, âgé de vingt et un ans, est décédé au cours d'un match de rugby amical de Pro D2. En juin dernier, c'est un jeune de dix-sept ans, licencié au rugby club de Billom, qui est décédé durant son sommeil, victime d'un traumatisme causé lors d'un match de rugby disputé l'après-midi même.

Le rugby, sport de contact, certes, mais avant tout sport d'évitement, est devenu violent : désormais, il peut tuer. De tels drames restent exceptionnels mais de nombreux spécialistes tirent la sonnette d'alarme sur les conséquences néfastes que pourrait avoir la pratique d'un rugby de plus en plus physique, où les gestes violents sont devenus monnaie courante.

Si je suis particulièrement attaché à ce sport, qui représente une identité forte dans ma ville, je suis inquiet de ce qu'il est en train de devenir.

Le territoire de ma circonscription est, comme de nombreux territoires français, une terre de rugby. Il compte des dizaines d'école de rugby et une équipe de haut niveau en Top 14, à savoir l'ASM Clermont Auvergne.

M. Jean-Paul Dufrègne. Bravo !

M. Michel Fanget. J'ai pu échanger avec les éducateurs des écoles de rugby et constater toute la pédagogie déployée pour enseigner ce sport en respectant les consignes nécessaires à une pratique plus sécurisée. Cependant, j'ai également pu constater que les jeunes pratiquants avaient tendance à imiter leurs illustres aînés et à reproduire des gestes qui, sans qu'ils le sachent, peuvent s'avérer dangereux.

En ma qualité de cardiologue et de médecin du sport, je suis amené à côtoyer des parents qui considèrent désormais le rugby comme un sport dangereux.

M. Charles de la Verpillière. La question ?

M. Michel Fanget. Ils sont nombreux à hésiter à inscrire leurs enfants dans les écoles de rugby et, sans une évolution des mentalités et des pratiques, nous serons confrontés à une diminution significative du nombre de licenciés.

M. Pierre Cordier. Monsieur le président, les deux minutes sont écoulées !

M. Michel Fanget. Il serait dommageable que les vertus de ce sport, véritable école de vie, soient perçues comme un sport brutal, ce qui serait dramatique pour ce sport, à quelques mois de la Coupe du monde au Japon.

Ma question est la suivante : ne serait-il pas opportun, voire urgent, au-delà des quelques mesures prises par la Fédération française de rugby, de lancer une réflexion sur ce qu'est devenu ce sport, et la manière dont il doit être enseigné ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé.* Monsieur Fanget, Roxana Maracineanu m'a chargé de vous répondre,…

M. Maxime Minot. Où est-elle ?

M. Raphaël Schellenberger. Personne n'est là, aujourd'hui !

Mme Agnès Buzyn, *ministre .* …ce que je fais volontiers, car votre question est évidemment au croisement de mon ministère et du ministère des sports.

Tout d'abord, permettez-moi de m'associer à la douleur des familles face au décès tragique de ces jeunes. Comme vous le rappelez, le rugby est un sport de contact, mais avant tout un sport d'évitement, et il serait dommageable que les vertus de ce sport soient reléguées au second plan.

La pratique sportive doit en effet aller de pair avec l'intégrité physique et mentale des pratiquants. Cela vaut pour le haut niveau comme pour la pratique en amateur.

En réponse aux multiples accidents et incidents ces derniers mois, la direction des sports et la direction générale de la santé ont entamé cet été une action relative à la prévention des commotions cérébrales dans le sport. Il s'agit de l'axe 3 de la stratégie sport santé, sur la protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiques sportives et des pratiquants.

La direction des sports conduit actuellement un état des lieux sur les commotions cérébrales dans le sport par une enquête menée auprès du mouvement sportif.

Par la suite, il sera proposé de partager les résultats de cette enquête avec le mouvement sportif, des experts médicaux et la direction générale de la santé, afin de mettre en œuvre des mesures de protection.

Nous souhaitons également une harmonisation des procédures de détection et de prise en charge. La question de la formation et de l'enseignement du rugby se posera aussi dans ce cadre, notamment dans la perspective de la Coupe du monde de rugby de 2023, qui se déroulera en France. Soyez assurés que tous les acteurs seront associés à cette réflexion. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Michel Fanget
Circonscription : Puy-de-Dôme (4e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1192
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Solidarités et santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG1192

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 octobre 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 octobre 2018